

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

## COMMENT BIEN CHOISIR SON AUTO ÉCOLE ? AVEC LE RÉSEAU DES CTRC

Date de publication : **06/05/2019 - Commerce/services**

Et quels sont les critères pour bien la choisir ?

Tout d'abord, l'auto école doit obligatoirement être agréée. Cet agrément est délivré pour une durée de 5 ans et vous assure que l'auto école satisfait aux obligations légales.

Deuxièmement, certaines auto-écoles proposent, en plus, le dispositif "**Permis à 1 € par jour**". Pour dispenser cette formation, ces écoles de conduite doivent entre autre, souscrire à une **charte de qualité**. C'est donc un gage supplémentaire de sérieux.

Vérifiez ensuite que les prix TTC et la durée des prestations soient affichés de façon parfaitement lisible et visible. A l'extérieur **le prix à l'unité** ainsi que le **forfait le plus pratiqué** et à l'intérieur **le prix à l'unité et chaque forfait**.

Certains prix sont par ailleurs encadrés : l'examen théorique du code, organisé par un opérateur agréé est fixé à 30 €. En cas de changement d'auto-école, la restitution et le transfert du dossier sont gratuits, hors éventuels frais de rupture prévus au contrat.

La présentation aux épreuves pratiques est également gratuite pour tous les permis. Mais attention l'accompagnement aux épreuves peut lui être facturé ! Dans ce cas, les frais d'accompagnement ne peuvent excéder le prix d'une heure de conduite.

Le taux de réussite peut aussi être un indicateur, mais il n'est pas le seul ! Renseignez-vous auprès des autres élèves et réfléchissez aux critères pratiques ! Privilégiez :

- de bonnes conditions d'accueil,
- la facilité d'accès à l'auto-école,
- la compatibilité des horaires.

Enfin, l'évaluation préalable, qui permet d'estimer un nombre d'heure de conduite, peut vous donner une idée de la qualité de l'accueil de la formation.

**En résumé :**

- assurez-vous que l'auto école possède un agrément,
- vérifiez les prix,
- tenez compte des critères pratiques.

Vidéo réalisée avec la participation de la CLCV 34 du Centre Technique de la Consommation Occitanie.

---

**URL source:** <https://www.inc-conso.fr/content/comment-bien-choisir-son-auto-ecole-avec-le-reseau-des-ctrc>